

## **MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE**

Le conseil de la Municipalité de Rivière-Beaudette siège en séance ordinaire de 8 février 2021 par téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence :

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire  
Mme France Rivet, conseillère  
M. Réjean Fournier, conseiller  
M. Dany Paquet, conseiller  
Mme Tammy Titley, conseillère  
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Patrick Bousez, Maire.

Assistent également à la séance, par voie de téléconférence audio : Mme Céline Chayer, directrice générale et Mme Linda Sauvé adjointe-administrative.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 12 février 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et les résultats de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence audio;

En conséquence, il est proposé par M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet et résolu unanimement :

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence audio.

### **2021-02-21 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

### **2021-02-22 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme Tammy Titley, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

**2021-02-23 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2021**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet, le procès-verbal du 19 janvier 2021 est adopté à l'unanimité des conseillers.

**2021-02-24 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2021**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet, le procès-verbal du 4 février 2021 est adopté à l'unanimité des conseillers.

**2021-02-25 - COMPTE À PAYER**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés 20 janvier au 7 février 2021:	\$ 3, 134.53
Salaire 20 janvier au 8 février 2021:	\$ 23, 351.64
Comptes à payer du 8 février 2021 :	\$106, 593.82
Prélèvement :	\$ 2 769.72
 TOTAL :	 \$135, 849.71

Céline Chayer  
Directrice générale

**2021-02-26 - REMERCIEMENT DU CAB DE SOULANGES POUR LA GUIGNOLÉE**

Le Centre d'action bénévoles de Soulanges remercie la municipalité pour la contribution pour la guignolée.

**2021-02-27 - RÉOLUTION POUR ENTENTE INTERMUNICIPALE ÉTABLISSANT LA COUVERTURE EN CAS D'INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES EN ESPACES CLOS**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente intermunicipale établissant la couverture en cas d'interventions spécialisées en espaces clos.

**2021-02-28 - RÉOLUTION POUR ENTENTE INTERMUNICIPALE ÉTABLISSANT LA COUVERTURE EN CAS D'INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES EN SAUVETAGES EN HAUTEUR**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente intermunicipale établissant la couverture en cas d'interventions spécialisées en sauvetages en hauteur.

**2021-02-29 - ANNULATION DE LA FACTURE 27 DE TOWN SHIP OF SOUTH GLENGARRY**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler la facture 27 de Town Ship of South Glengarry.

**2021-02-30 - ANNULATION DE LA FACTURE 72 DE GORDON SPEIRS**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler la facture 72 de Gordon Speirs.

**2021-02-31 - BÂTIMENT DU 829 RUE PRINCIPALE**

M. Le Maire donne un compte rendu dans le dossier du bâtiment du 829 rue Principale pour le Centre de services scolaire des trois lacs.

**2021-02-32 - ACCEPTATION LISTE D'ÉQUIPEMENT DÉSUETS DES POMPIERS**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste d'équipements désuets des pompiers.

**2021-02-33 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question reçue des citoyens.

**2021-02-34 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :20 heures.

Mme Céline Chayer  
Directrice générale

M. Patrick Bousez  
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.